



Ecole Supérieure de Commerce

المدرسة العليا للتجارة

**Communiqué d'appel à candidature pour les Mastères de Recherche
et Mastères Professionnels de L'Ecole Supérieure de Commerce de Sfax
Pour l'AU: 2022 / 2023**

L'Ecole Supérieure de Commerce de Sfax informe que le dépôt des dossiers de candidature aux Mastères de recherche et professionnels pour l'année universitaire 2022/2023 aura lieu conformément aux dispositions ci-dessous :

Liste des diplômes et conditions d'accès :

| Mastères | Parcours demandés | Capacité |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-----------------|
| Mastère de Recherche en Economie : Monnaie, Finance et Banques | LSE | 40 |
| | LSG (Parcours Finance) | |
| Mastère de Recherche en Finance | LSG (Parcours Comptabilité) | 50 |
| | LSG (Parcours Finance) | |
| | LSE | |
| Mastère de Recherche en Comptabilité | LSG (Parcours Comptabilité) | 30 |
| | LSG (Parcours Finance) | |
| Mastère Professionnel en GRH : Développement et Pilotage des Ressources Humaines | LSG (Parcours Comptabilité) | 30 |
| | LSG (GRH, HEC, Management, Administrations des Affaires) | |
| Mastère Professionnel en Comptabilité | LSG (Parcours Comptabilité) | 90 |
| | LSG (Parcours Finance) | |
| Mastère Professionnel en Finance | LSG (Parcours Finance) | 60 |
| | LSG (Parcours Comptabilité) | |
| | LSE | |
| Mastère Professionnel en Nouvelles Technologies en E-Business | LIG | 25 |

Procédure de dépôt :

- Le dépôt de candidature se fait obligatoirement en ligne sur le site Web de l'Ecole Supérieure de Commerce de Sfax : <http://www.escs.rnu.tn/inscriptionsmasteres>
- La liste des étudiants provisoirement retenus par la commission sera publiée sur le site Web de l'Ecole Supérieure de Commerce de Sfax.
- **Tout étudiant externe initialement retenu**, est tenu de fournir **obligatoirement par voie postale** les documents suivants :

1) Une photocopie de la Carte d'Identité Nationale.

2) Les copies des diplômes obtenus, y compris le baccalauréat, les décisions d'équivalence (en cas de diplôme étranger) et, éventuellement, les attestations de report ou d'annulation d'inscription (toutes les copies doivent être certifiées conformes).

3) Les copies des relevés des notes obtenues : Baccalauréat et 3 années de Licence (toutes les copies doivent être certifiées conformes).

4) La fiche de dépôt de candidature imprimée suite à l'inscription en ligne.

- Après vérification, toute information erronée fournie par le candidat entraîne systématiquement le rejet du dossier.
- L'étudiant peut postuler pour un master de recherche et deux masters professionnels.

Calendrier de sélection des candidats aux masters de recherche et aux masters professionnels

| | Date | Observations |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Candidature électronique | Du 07 Juillet au 20 Août 2022 | http://www.escs.rnu.tn/inscriptionmasteres |
| Affichage de la liste des candidats présélectionnés | Le 26 Août 2022 | http://www.escs.rnu.tn |
| Entretien oral | Du 29 Août au 02 Septembre 2022 | -Les candidats internes et externes présélectionnés en master de recherche en master professionnels |
| Dépôt des dossiers des candidats externes présélectionnés par voie postale | Du 05 au 09 Septembre 2022 | Aucun dossier ne sera accepté au-delà de cette date |
| Affichage de la liste des candidats retenus | Le 12 Septembre 2022 | http://www.escs.rnu.tn |
| Inscription électronique | Du 12 au 16 septembre 2022 | https://www.inscription.tn |

Procédure de sélection :

La présélection sera effectuée sur la base d'un score calculé comme suit :

$$\text{Score} = [(M1+2 \times M2+3 \times M3)/6] + \text{Bonus} + \text{Malus}$$

Avec $\begin{cases} M1 : \text{moyenne de la première année} \\ M2 : \text{moyenne de la deuxième année} \\ M3 : \text{moyenne de la troisième année} \end{cases}$

$$\text{Bonus} = \sum_{i=1}^3 m_i \quad \text{où } m_i = \begin{cases} 0 & \text{si l'étudiant a obtenu la mention Passable à l'année } i \\ 1 & \text{si l'étudiant a obtenu la mention Assez Bien à l'année } i \\ 2 & \text{si l'étudiant a obtenu la mention Bien à l'année } i \\ 3 & \text{si l'étudiant a obtenu la mention Très Bien à l'année } i \end{cases}$$

$$\text{Malus} = \begin{cases} -1 & \text{pour chaque année de reboulement} \\ -0.5 & \text{pour chaque admission à la deuxième session} \end{cases}$$

Un score est calculé pour chaque candidat sur la base des informations fournies sur le site.

La liste des étudiants définitivement retenus sera publiée après vérification.